

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2022

Objet :

Subvention façades
6 bis Rue de la Marguerites

N° : D - 2022 - 12- 05 - 06

Présents : Mesdames et Messieurs Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Thierry CELMA, Béatrice RIERA, Mylène NAUDIN, Julien PUJOL, Julien RIBES, Solène PELLE, Ludivine ALBERT.

Procurations : M. Olivier MONROS à M. Yann RAMIREZ, Mme Marie-Josée GOTH à Mme Béatrice RIERA, Mme Laure GIMENO à M. M. Julien PUJOL.

Absente : Mme Myriam AGUILA, M. Jean-François GUIBBERT

Secrétaire de séance : M. Bernard GUERRERE

Début de séance : 18h30

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

Madame Géraldine ESCANDE propose au Conseil de verser une subvention d'un montant de 25 % du montant TTC des travaux de réfection de façade entrant dans le périmètre défini par la Communauté de communes « La Domitienne » et la Commune correspondant au « centre ancien » de la commune dans la limite maximale de 750 €.

Elle présente la demande suivante :

6 Bis Rue de la Marguerite
Montant de la subvention : 750 €

Envoyé en préfecture le 08/12/2022

Reçu en préfecture le 08/12/2022

Affiché le 08 DEC. 2022

ID : 034-213401359-20221205-D2022_12_05_006-DE

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Madame Géraldine ESCANDE et en avoir délibéré,

A l'unanimité des présents + 3 procurations,

DECIDE d'octroyer la subvention façade sus indiquée et dit que la somme sera prélevée au C/20422 – réfection façades du BP 2022 et suivants.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

La 1^{ère} adjointe au Maire,



Bernard GUERRERE

Géraldine ESCANDE